



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040409

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/03/2024 16H14 C:005300 I:00093
V/REF : 935420
V/Email reçu le Jeudi 07/03/2024 à 16H14

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 04589
IMMEUBLE : P.VINCENDON -4589
86, RUE PIERRE VINCENDON
38100 LA TOUR DU PIN

Vaulx en Velin, le 05 Avril 2024

Référence Marché: M_230260003-1

LOCALISATION : ALLEE N 86 - LOGEMENT DE MME JANON AU REZ DE CHAUSSEE TEL07 84169801 OU
MME PELLET TEL06 66986858 - MME OLAGNON - TEL. 06 03783186

MOTIF : INTERVENIR EN GARANTIE AU PLUS VITE POUR UN REFOULEMENT WC ET BAIGNOIRE
SANS UTILISATION

RECU MAIL DE MME GUILLAUD (GEA)
URGENT

SUITE A VOTRE INTERVENTION EN ASTREINTE LE 03/03, LA LOCATAIRE NOUS
RELANCE CE JOUR CAR SON WC REFOULE + L'EAU REMONTE LORSQUE LES AUTRES
LOCATAIRES UTILISENT L'EAU
MERCI DE RE INTERVENIR EN URGENCE SVP ET NOUS FAIRE UN RETOUR AU PLUS
VITE .

Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 07/03/2024 A 20H15 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 30 METRES DE RESEAU A PARTIR D'UN
TABOURET EXTERIEUR
EXTRACTION DE LINGETTES
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 18/03/24 à 10H21

DT AB Email envoyé le 08/03/24 à 08H29 _ Envo i (CR/AB)

LORS DE NOTRE INTERVENTION, NOUS AVONS EXTRAIT UN BOUCHON COMPOSE EN
GRANDE PARTIE DE LINGETTES ET D'UN CORPS GRAS
CETTE INTERVENTION NE PEUT ETRE PRISE EN GARANTIE
A TITRE COMMERCIAL, NOUS VOUS ACOORDONS UNE REMISE DE 30%



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040409

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MERCI DE FAIRE LA REGULARISATION PAR UNE COMMANDE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,25	CU0001-H(s)curage >1er tampon collecteur	2	120,58	512,46
1,00	Remise a titre commercial % / Heures/PC	2	30,00%	-153,73
TOTAL H.T.				358,73
T.V.A. a 10,00%				35,87
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>394,60</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 935420 du 18/03/2024

Réc.

SEM CODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif

☒

Individuel

☐

- 2 ans

☐

Non Conventionné

☐

Fournitures seules

☐

Travaux dits urgents

☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

86 Rue Pierre Vincendon
38110 LA TOUR DU PIN

THCVRDPCE Txv hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

02-EE-2230-ENT-61567100

04589-00001 LA TOUR DU PIN 16 PLS Coll. + 12
Gar.

Délai

Date limite exécution : 02/04/2024

Observations

BON DE REGULARISATION SUITE ASTREINTE 7/03/24 16h14

C 005300 I 0093

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
DEBOUEU CURAGE CANALISATIONS EAUX USEES suite appel week end	1,00	358,73	358,73	35,87	394,60
Total H.T.					358,73
Total TVA					35,87
Total TTC					394,60

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ARNAUD CYRIL le 18/03/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **86 Rue Pierre Vincendon 38110 LA TOUR DU PIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **18/03/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 935420